

GRIMINFO ¹

SOMMAIRE



- 1** ■ Mot du Président
- 2** ■ Mot du secrétaire communal
■ Comptes de la commune
- 3** ■ Résultats de fonctionnement

- 3** ■ Assemblée primaire 2020
- 4** ■ Mot du Vice-Président
- 5** ■ Le service des constructions
- 6** ■ Directive sur les aménagements extérieurs
■ Mérites Blecks
- 7** ■ Ouverture du grand bisse d'Ayent
- 8** ■ Bilan de M^{me} Myriam Erné-Savioz
- 9** ■ L'année scolaire 2019-2020

- 9** ■ La crèche « Tibleck »
- 10** ■ La Fête Dieu à Grimisuat
- 11** ■ Bilan de M. Roger Savioz
- 12** ■ Les bassins à Grimisuat
- 13** ■ Bilan de M. Christian Stark
■ Bilan de M. Martial Aymon
- 14** ■ Le chargé de sécurité
- 15** ■ Ludothèque « Ludogrim »
- 16** ■ Ouverture de la bibliothèque
■ Les encaveurs et le covid-19

Mot du Président

Grim info, un journal qui nous permet de nous retrouver après ces semaines si particulières que nous avons vécues. Tout ne sera pas dit, certains seront certainement oubliés dans ces lignes, mais nous aimerions vous faire partager notre espoir d'un retour à des jours meilleurs.

Soyez remerciés, vous les bénévoles, l'amicale des aînés et leur chaîne de contact pour les aînés confinés, l'état-major de crise, les employés communaux, le CMS, l'EMS... vous tous en finalité qui avez su continuer à avancer malgré les difficultés rencontrées dans votre quotidien.

Dès ma prise de fonction, il a fallu pour ma part gérer un certain stress dû à une crise que nul auparavant n'avait connue. Prendre les bonnes décisions au bon moment, fermer l'administration, essayer d'anticiper les effets pervers de la pandémie, coordonner les actions avec le service de crise et les communes avoisinantes, voilà les défis que j'ai dû rapidement relever. En parallèle, il a fallu également remplacer plusieurs collaborateurs

dont les départs avaient été annoncés à la fin de l'année 2019.

D'excellents dossiers nous ont été soumis et nous avons pu faire des engagements de qualité. Il a été également décidé d'engager un apprenti dès le 1^{er} août de cette année car une administration publique se doit de montrer l'exemple et d'assurer un rôle de formatrice. Le bateau a repris le bon cap et c'est un réel plaisir de naviguer avec ce bel équipage porté par un vent nouveau. Et maintenant, en avant toute! Comme dirait un certain capitaine.

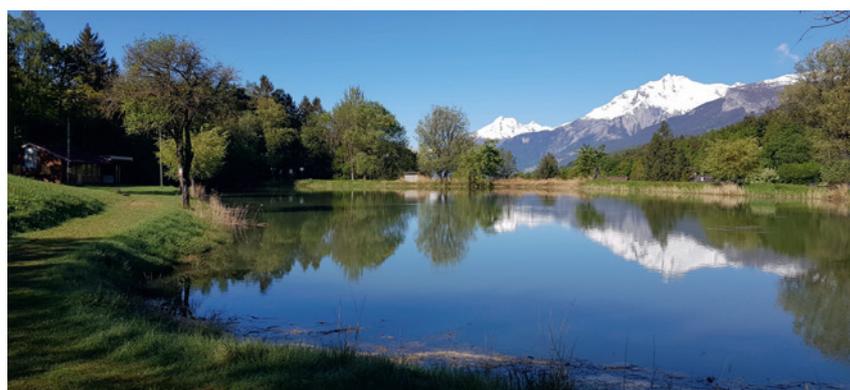
Il fait bon vivre dans notre commune et avec l'arrivée de l'été, je vous encourage à parcourir nos sentiers et à écouter le chant des cigales qui nous transporte en

Provence. Ici le rosé y est tout aussi bon, nos fruits sont gorgés de soleil, nos légumes frais du jardin et nos fromages ont le goût de nos herbes variées. Profitons de toutes ces saveurs à nos portes, de tous ces instants qui rendent la vie plus belle et faisons vivre nos commerces locaux.

Mais n'oublions pas qu'un virus circule toujours et qu'il faut rester vigilants, responsables et solidaires et appliquer les gestes barrière au quotidien.

Au nom des employés communaux ainsi que du conseil communal, je vous souhaite une bonne lecture et surtout de belles vacances d'été à inventer.

Raphaël Vuigner – Président



Mot du secrétaire communal

C'est avec plaisir que je profite de ce bulletin d'informations pour me présenter et vous donner quelques nouvelles de l'administration.

Vous avez certainement appris ma récente nomination au poste de Secrétaire communal mais vous ne me connaissez peut-être pas. Originaire de Grimisuat, habitant Champlan et âgé de 39 ans, j'ai toujours porté une attention particulière au fonctionnement de notre Commune. Malgré un nom de famille n'ayant pas une consonance du coin, nous y sommes pourtant établis depuis plusieurs générations.

Après avoir œuvré dans des commissions durant quelques législatures, j'ai travaillé avec engagement au sein du service technique depuis 2014. L'opportunité m'a ensuite été donnée de prendre ma fonction actuelle en intérim durant quelques mois. Cette période a suffi à m'assurer des compétences que je peux amener à l'administration générale. Bien que mes formations soient orientées vers la technique, elles peuvent être un atout surtout pour l'organisationnel que je tiens à améliorer par une informatisation complète et efficiente. Je tiens aussi à remercier le Président et le Conseil communal pour la confiance qu'ils m'accordent.

Malgré la crise que nous traversons, les retards accumulés suite à une fin 2019 et un début 2020 mouvementés seront prochainement assainis. Pour ce faire, les différents postes laissés libres sont à présent tous repourvus avec l'engagement de M. André Da Costa, dès le 1er septembre 2020, en tant que Responsable au service technique et au service des bâtiments. Pour le surplus, nous aurons aussi l'avantage de former un apprenti dont les démarches d'engagement arrivent à terme.

Je vous remercie d'avoir lu ces quelques lignes et me tiens à votre entière disposition que ce soit pour tout renseignement ou remarque.

Comptes de la commune

Jonathan Cordy – Secrétaire communal

Aperçu du compte administratif		Compte 2018	Budget 2019	Compte 2019
Compte de fonctionnement				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	14'288'414.47	13'219'551.00	13'900'988.04
Revenus financiers	+ CHF	17'374'328.41	16'006'601.00	16'703'882.24
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	3'085'913.94	2'787'050.00	2'802'894.20
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'085'913.94	2'787'050.00	2'802'894.20
Amortissements ordinaires	- CHF	2'650'191.89	2'484'009.00	2'426'087.45
Amortissements complémentaires	- CHF	336'460.00	86'000.00	285'400.00
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	99'262.05	217'041.00	91'406.75
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	3'106'307.89	2'343'000.00	1'483'482.45
Recettes	- CHF	546'659.00	143'000.00	131'000.00
Investissements nets	= CHF	2'559'648.89	2'200'000.00	1'352'482.45
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	3'085'913.94	2'787'050.00	2'802'894.20
Investissements nets	- CHF	2'559'648.89	2'200'000.00	1'352'482.45
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	526'265.05	587'050.00	1'450'411.75

Résultats de fonctionnement

La marge d'autofinancement s'élève à CHF 2'802'894.20, en baisse de CHF 206'559.74 par rapport à 2018 (-6.86 %), mais supérieure de CHF 101'844.20 par rapport au budget 2019 (+3.77%).

Après des amortissements comptables de CHF 2'426'087.45 et des amortissements complémentaires de CHF 285'400.-, la variation de fortune nette s'élève à CHF + 91'406.75.

Financements spéciaux (comptes à autofinancer)

Les pertes des services « eau potable, eaux usées, irrigation » s'élèvent à CHF 559'299.68 après amortissements et sont financées par le ménage communal.

Comptes d'investissements

Les investissements totaux de CHF 1'483'482.45, diminués des participations de CHF 131'000.- se sont élevés à CHF 1'352'482.45 nets, soit inférieurs de CHF 847'517.55 par rapport au budget 2019.

Les principaux investissements (> CHF 100'000.-) sont : Routes communales CHF 597'732.- / Installations eau potable CHF 173'967.- / Eclairage public CHF 106'291.- / Centre scolaire 1978 CHF 189'014.-.

Résultat de financement

L'excédent de financement de CHF 1'450'000.-, supérieur de CHF 950'000.- avec le budget, résulte principalement des investissements non réalisés (Aménagement zone rencontre, routes cantonales, agrandissement déchetterie et Bougan).

Cet excédent permet, entre autres, d'amortir les dettes bancaires et crédits LIM pour CHF 506'300.- et de s'acquitter de la 2^e tranche de CHF 412'000.- pour l'achat du Bougan (dépendance d'investissements enregistrée en intégralité à la date de l'inscription au registre foncier en 2018).

Indicateurs financiers

Le degré d'autofinancement ainsi que le taux des amortissements ordinaires atteignent la note maximale selon le barème établi par le canton. La capacité d'autofinancement, l'endettement net par habitant et le taux du volume de la dette brute atteignent le second qualificatif de bien.

L'endettement net par habitant a diminué de CHF 4'328.- en 2006 à CHF 1'851.- en 2016. Puis, à la suite des investissements liés à l'agrandissement du centre scolaire, la dette a augmenté à CHF 3'535.- au 31 décembre 2019.

—
Raphaël Vuigner
et Jean-Charles Zimmermann

Assemblée primaire 2020

Nous vous informons qu'à la suite de cette période de confinement, l'assemblée primaire ne pourra se tenir comme nous le faisons d'habitude courant juin.

Cette dernière aura lieu le lundi **21 septembre 2020 à 19h00 à la salle « Multibleck »**.

La publication se fera au pilier public au plus tard 20 jours avant cette date.

L'ordre du jour y sera annoncé.

Le conseil communal a décidé que dorénavant, le PV de la dernière assemblée primaire peut être consulté à la maison de commune ou pour le même délai, sur le site de la commune.



Mot du Vice-président

Les constructions ont changé. Les techniques de toitures ou encore d'isolation permettent aujourd'hui bien plus de libertés architecturales.

Les pompes à chaleur sont devenues plus petites et plus silencieuses. Les panneaux solaires thermiques sont devenus très intéressants sur notre commune où le soleil brille plus qu'ailleurs. Le solaire photovoltaïque peut désormais être rentabilisé bien plus rapidement qu'il y a 5 ans.

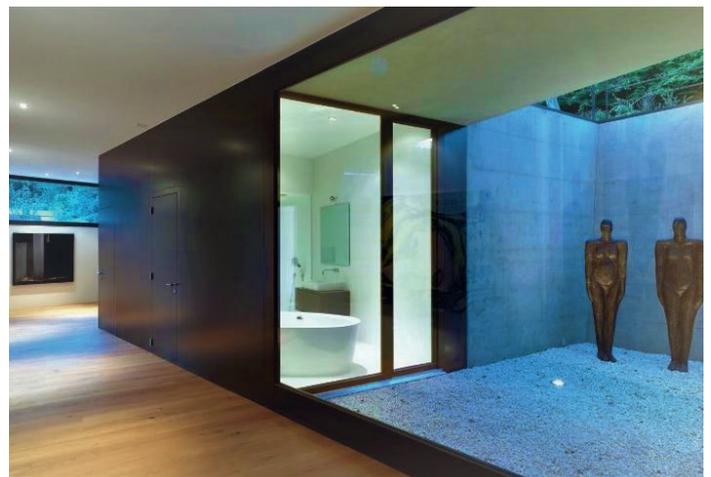
Techniques, nouvelles prescriptions, mode, autant de mots qui illustrent à quel point les bases de notre règlement communal des constructions (RCC) sont désormais dépassées. Cela complique drastiquement la tâche de la Commission constructions et de votre Conseil Communal.

Nous nous trouvons en effet dans une phase transitoire, avec des dispositions à cheval entre le Canton et la Commune. Cette phase, qui nécessite une approche « multi-règlementaire » de chaque nouveau projet, s'achèvera avec l'homologation de notre nouveau RCC.

L'élaboration de notre nouveau RCC pourra débuter prochainement, une fois le périmètre d'urbanisation établi. Nous disposerons ensuite d'un outil qui reflétera mieux les attentes et les techniques modernes des maisons d'aujourd'hui.

D'ici là, la Commission construction et le Conseil communal s'efforceront de conjuguer au mieux vos souhaits, la technique, les réglementations en vigueur et une égalité de traitement juste et équitable.

Frédéric Vuigner
Vice-président de la commune



Le Service des Constructions

Une construction n'est pas un simple achat, un simple investissement que l'on trouve dans un magasin ou sur internet.

C'est un projet pour la vie, il doit être déposé selon les lois et règlements en vigueur.

S'il est bien réfléchi, il vous fera économiser de l'énergie, éviter des problèmes de bruit avec le voisinage, éviter des déplacements de terres coûteux, réaliser des aménagements extérieurs cohérents en respect avec la nature locale et le voisinage.

De l'idée de votre projet jusqu'à sa réalisation, son traitement est une grande aventure :

La première partie concerne le requérant et son architecte, c'est du domaine privé.

La deuxième partie débute au dépôt du dossier, et implique aussi la Commune par son Service des constructions, le canton par la commission cantonale des constructions et les voisins directement touchés par le projet, nous sommes dans le domaine public :

- Le Service des constructions traite la demande, collabore avec les autres services comme pour les accès, les raccordements, le service du feu, etc.
- Il est présenté à la commission des constructions communale qui donne un préavis. Si des détails ne sont pas clairs, des compléments sont demandés.
- Ensuite, il est publié au bulletin officiel pendant 30 jours. Des projets peuvent susciter des oppositions, des séances entre toutes les parties peuvent être organisées.
- Il est traité au Conseil communal pour décision.
- En parallèle, il est envoyé au canton pour traitement dans les différents services. Chaque service du canton préavise le dossier dans les domaines suivants: l'environnement, l'énergie, les normes feu, le sismique, le bruit, l'archéologie, les normes pour les personnes avec handicap, la signalisation, la protection civile, etc.
- Le dossier est ensuite notifié avec les conditions de la Commune et de tous les services cantonaux.
- Dès que le projet débute, l'architecte et / ou le propriétaire doivent collaborer pendant toute la période du chantier avec le service des constructions afin que ledit service réalise les différents contrôles, soit l'implantation, les raccordements, la hauteur, les choix de teinte de façade et de matériaux de toiture, les aménagements extérieurs, etc.
- La construction terminée, les services de la construction, de la taxation et du feu procèdent à la visite pour l'obtention du permis d'habiter.
- Elle devra encore être taxée, le géomètre procédera à son relevé et la mise à jour sera faite par le teneur de cadastre.
- Le dossier est archivé au format informatique et papier.

Et oui, le cheminement de votre projet de construction n'est pas une simple affaire.

Georges-Emmanuel Crittin
Responsable du service technique



Petite information sur les aménagements extérieurs

La Commune de Grimisuat prépare une brochure d'information sur les aménagements extérieurs.

Son but : préserver la perméabilité des sols par la végétalisation des aménagements extérieurs.

Le territoire de Grimisuat s'urbanise à une vitesse élevée. Les espaces extérieurs autour des nouvelles villas sont souvent couverts de revêtements minéraux (goudron, chaille, etc).

Ces surfaces considérables stockent la chaleur en été et ne permettent plus à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol.

Les problèmes qui en résultent sont conséquents, mais souvent méconnus des propriétaires et professionnels de la construction : érosion des sols, glissements de terrains, pollution des cours d'eau, création d'îlots de chaleurs locaux, perte de biodiversité, etc. Plus on imperméabilise les sols, plus ces problèmes deviennent importants et coûtent cher à la collectivité publique via les impôts des citoyens.

Il existe pourtant une solution simple : végétaliser au maximum les aménagements extérieurs. Les racines retiennent le sol et empêchent l'érosion, la végétation rafraîchit les maisons lors des canicules estivales, les dangers de crues sont diminués par l'infiltration des eaux dans le sol, et la biodiversité peut se développer. Le paysage autour des villas devient plus attractif, améliorant la qualité de vie des habitants.

Afin d'initier ces bonnes pratiques bénéfiques à tous, les commissions du développement durable et des constructions planchent sur une ligne à donner pour les aménagements extérieurs.

Soucieuse d'ancrer les principes du développement durable dans son contexte résidentiel, la Commune de Grimisuat adopte ainsi une attitude proactive dans le respect des générations actuelles et futures.

Frédéric Roux,
membre de la commission
du développement durable



Mérites Blecks

La Commune de Grimisuat attribuera en automne 2020 **les distinctions et mérites sportifs et culturels** pour la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2019.

Le formulaire de candidature ainsi que le règlement sont disponibles sur notre site internet (www.grimisuat.ch/merites-blecks).

Nous attendons votre inscription d'ici au 30 juin 2020.

L'ouverture du grand bisse d'Ayent



Comme chaque année, une délégation des membres du consortage du grand bisse d'Ayent ainsi que des représentants des communes d'Ayent et de Grimisuat mettent en eau ce bisse devenu célèbre et connu dans toute la Suisse grâce au billet de CHF 100.-. Nous sommes d'habitude accompagnés par les enfants des classes de 8H des deux communes respectives. Cette année, Corona oblige, nous nous sommes retrouvés en comité restreint.

La journée commence par la visite de la centrale électrique de Chamarrin. Au fond d'un tunnel se trouve la caverne où nous découvrons le groupe de turbinage. Comme il s'agit d'installations relativement anciennes, les responsables d'Oiken (société qui gère toute l'infrastructure liée au barrage de Zeuzier) ouvrent progressivement les vannes de turbinage jusqu'à atteindre un débit d'eau de 300 litres seconde. Cette eau sort directement dans le bisse qui ne peut contenir plus que cette capacité.

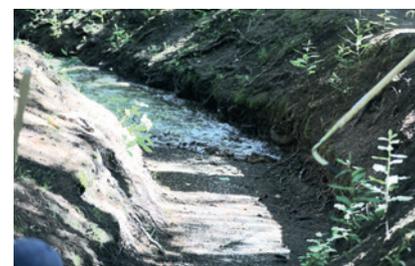
Une fois ressorti de la caverne, nous suivons l'eau qui avance doucement en charriant les dernières branches, feuilles... Un travail préparatoire conséquent a été fait par le gardien du bisse accompagné des employés des communes de Grimisuat et d'Ayent. Le bisse fait environ huit kilomètres de distance depuis la sortie de l'usine jusqu'à l'étang de Revouire. Entretien d'hiver d'étanchéité, remise en état suite aux orages, débardage d'arbres, réfection du chemin suite à des glissements de terrains... tout doit être opérationnel car nous dépendons, pour l'ensemble de l'irrigation de notre commune, durant la saison sèche, uniquement de cet apport d'eau.

Nous avançons par une belle météo, chacun armé d'un croc, et nous éliminons les derniers éléments retenus dans le bisse. Nous terminons notre « corvée » au café du lac. Le relais est pris par les employés de notre commune qui suivent le ruisseau jusqu'à l'étang de Revouire.

Une fois de plus, la magie de l'eau a opéré. Le bisse est en charge, nous sommes prêts pour les grandes chaleurs.

Remercions nos ancêtres d'avoir eu l'intelligence d'aller chercher cette eau et d'avoir collaboré avec le consortage du grand bisse d'Ayent. Sans eux, nous serions tout sauf de vrais Blèques, juste des sans eaux.

—
*Pour la commune de Grimisuat
et membre du consortage:
Raphaël Vuigner*



Bilan de M^{me} Myriam Ern -Savioz

Ch res habitantes
et chers habitants de Champlan
et Grimisuat,

Vous trouverez ci-dessous
quelques informations concernant
les dicast res dont j'ai le plaisir
d'avoir la responsabilit  au sein
de notre commune.

Commission du d veloppement durable

Les subventions attribu es pour
l'achat de 20 v los  lectriques ont
 t  un v ritable succ s puisqu'en
l'espace de quelques semaines,
toutes les subventions ont  t 
accord es. Compte tenu de l'int r t
grandissant pour la mobilit  douce,
il est certain que cette action doit
 tre renouvel e. La commission va
 galement travailler, en collabora-
tion avec le canton, sur un projet
de parcours permettant de faciliter
la circulation et de limiter les  ven-
tuels conflits entre cyclistes
et automobilistes.

Je tiens  galement   vous rappeler
que la commune subventionne la
r alisation des  tudes  nerg tiques
CECB (Certificat Energ tique Can-
tonal des B timents) pour toutes
les constructions datant d'avant
l'an 2000. Cette d marche facile
  mettre en  uvre et abordable
permet d'identifier comment r -
duire les d penses  nerg tiques.

Durant les derniers mois, nous
avons  galement travaill  en faveur
du renouvellement du label Cit 
de l' nergie dont la r attribution
est pr vue en septembre 2020.

Je tiens   remercier tous les
membres de la commission
du d veloppement durable pour
leur engagement.

Commission petite enfance

La structure du Tibleck a d  mettre
en place certaines mesures d'adop-
tation suite   la crise du Covid-19.
Le personnel du Tibleck a fait
preuve de beaucoup de flexibilit ,
de r activit  et de souplesse
durant cette p riode particuli re.
Je tiens vivement   les remercier
ainsi que tous les parents qui se
sont adapt s avec compr hension
aux directives donn es. Je rel ve
 galement l'excellente collaboration
avec Nicole M trailler, Directrice
de la structure.

Commission scolaire

Cette fin d'ann e scolaire restera
dans les m moires. Les ensei-
gnants, les parents et les enfants
ont d  trouver des id es et des
ressources pour pouvoir conserver
des liens malgr  le confinement
et pour poursuivre, diff remment,
l'apprentissage d'un programme
scolaire adapt .

Je tiens   f liciter les 8H pour le
dipl me qu'ils ont re u et qui cou-
ronne toutes les ann es pass es
dans notre centre scolaire.
Je leur souhaite plein succ s dans
la nouvelle  tape de vie qui les
attend d s septembre. Compte
tenu des circonstances particu-
li res, l'organisation de la derni re
journ e de l'ann e scolaire a
malheureusement d   tre adapt e,
ceci afin de tenir compte des
directives cantonales.

Je remercie Myriam Broyon,
Directrice des Ecoles,
pour le travail fourni au quotidien
aupr s des enfants et des ensei-
gnants. La fin d'une ann e scolaire
repr sente  galement parfois un
changement d'horizon profession-
nel pour certains enseignants et
collaborateurs de l'UAPE   qui je
souhaite plein succ s pour la suite.

Enfin, la 5^e  dition de la *Foul e
Bleck* a  t  report e au
18 septembre 2021.

Pour l'ensemble du comit 
d'organisation, la s curit  est
un param tre essentiel. Il  tait
par cons quent important de ne
prendre aucun risque tant pour
les coureurs que pour les b n -
voles et les spectateurs.

Pour conclure, je souhaite
 galement remercier l'ensemble du
personnel communal qui effectue,
souvent dans l'ombre, un travail
remarquable sans lequel nous
ne pourrions pas mener   bien nos
t ches.

Je vous souhaite   toutes
et tous un tr s bel  t .

Myriam Ern -Savioz
Conseill re communale



L'année scolaire 2019-2020 restera dans toutes les mémoires

- Celle des enfants qui ont été privés durant deux mois de leurs camarades.
- Celle des parents qui ont partagé leur temps entre travail et suivi scolaire des enfants.
- Celle des enseignants éloignés de leurs élèves qui ont dû réinventer ce magnifique métier.
- Celle de la direction appelée à planifier une nouvelle organisation
- Celle de tous ceux qui ont connu de près ou de loin un malade atteint du virus.

La tâche a été difficile mais également gratifiante. La collaboration avec les familles s'est intensifiée, les enfants ont appris l'autonomie et la nature a repris ses droits.

Les cours ont recommencé dans le calme et la sérénité le 11 mai dernier. Les enfants sont revenus en classe bien décidés à lutter contre ce virus. Chacun a repris ses marques au milieu des différents gestes barrière. Le lavage des mains, la distance, les entrées en classe et les récréations différées sont désormais notre quotidien.

La fin des classes sera, elle aussi, marquée par cette situation spéciale. Il n'y aura pas de clôture officielle le 19 juin. Les cours termineront aux heures habituelles.

Sur le site de la commune de Grimisuat figureront, dès le 22 juin, les informations officielles pour la prochaine année scolaire : les listes de classes, les listes de matériel et un flyer d'informations.

Je remercie toutes les personnes qui, par leur engagement, ont permis que cette année scolaire se passe au mieux : enseignants, enfants, parents, commune, commission scolaire, association des parents, concierge et nettoyeuses, intervenants divers. Je souhaite à tous un bel été et des vacances sereines.

Myriam Broyon
Directrice des écoles



La crèche « Tibleck »



Suite au confinement dû au Corona virus, période durant laquelle le Tibleck est resté ouvert pour quelques familles uniquement, nos structures d'accueil ont pu à nouveau ouvrir leurs portes pour tous les enfants dès le 11 mai. Pour cela, nous avons dû mettre en place des mesures de sécurité et d'hygiène répondant aux directives de l'Etat du Valais. Nous tenons ici à remercier le personnel éducatif qui a travaillé durant toute cette période malgré les craintes de chacun liées à la pandémie. Nous remercions également les parents qui ont été très compréhensifs lorsque nous n'avons pas pu accueillir leurs enfants. Nous les remercions aussi pour le respect des normes mises en place ainsi que pour leur patience lorsqu'ils doivent attendre leur tour devant la porte quand ils amènent ou qu'ils viennent chercher leurs enfants.

Pour la prochaine rentrée scolaire des projets sont en route. En effet, une salle de motricité pour les secteurs préscolaires va être aménagée. Le secteur des Trotteurs et celui des Explorateurs vont être réunis en un seul groupe. Celui-ci accueillera les enfants de 18 à 36 mois pour favoriser une continuité de la prise en charge et une plus grande diversité dans les activités proposées. De plus, la capacité d'accueil de l'UAPE va être légèrement augmentée pour répondre aux besoins de toutes les familles.

Nicole Métraiier - Responsable du Tibleck
Sophie Savoy - Adjointe pédagogique

La Fête Dieu à Grimisuat en mode confinement

Le déroulement de cette Fête Dieu 2020 aura été soumis à bien des incertitudes jusqu'au dernier moment car organiser de nos jours un tel rassemblement en tenant compte des critères de distanciation sociale n'était pas acquis d'avance. Nous n'avons pas pu, comme habituellement, convier chaleureusement tous les paroissiennes et paroissiens à y participer, faute de ne pouvoir assurer la traçabilité de chacun. Après divers échanges avec M. le curé Broccard, le président de la fanfare Nicolas Fontannaz ainsi que le conseil communal, nous avons dû nous résoudre à organiser une Fête Dieu en comité restreint.

La traditionnelle diane par la fanfare, dès cinq heures du matin à travers nos deux villages, a été maintenue sans oublier la traversée du tunnel au nord de Grimisuat, réveil oblige.

A sept heures, la fanfare ainsi que la parade ont été accueillies par le conseil à la maison de commune. Cette année, nous avons retenu les quatre doyens des militaires qui ont tous participé à plus de quarante parades. Le commandement de cette mini compagnie a été confié à Samuel Crittin, jeune gradé. Un petit déjeuner a été offert à nos valeureux participants. Nous nous sommes ensuite rendus en cortège au cimetière où une aubade à nos défunts a été jouée.

A 10 heures précises, le curé, entouré de deux gardes du pape, de nos militaires et de la fanfare, nous a fait une homélie, qui elle aussi a dû être écourtée, sur les escaliers de l'église. Moment d'émotion et de recueillement qui s'est terminé par un lâché de ballons en forme de croix dans un magnifique ciel bleu.

Merci à tous les acteurs de cette magnifique journée qui a pu malgré tout avoir lieu dans de belles conditions. Et rendez-vous pour tous ceux qui n'ont pas pu y participer sur la page <https://youtu.be/Y5T9hMgHQk4> afin de pouvoir visualiser un petit souvenir de cette Fête Dieu bien particulière.

—
Pour le conseil communal
Raphaël Vuigner



Bilan de M. Roger Savioz

Chers Concitoyennes,
Chères Concitoyens,

Ma présence au Conseil communal depuis 8 années m'a permis de m'investir dans les commissions de Police et tribunal de police, de la Formation professionnelle et de la Culture.

Je tiens d'ailleurs à remercier les différents membres de ces commissions pour leur investissement et le travail effectué durant ces dernières années.

Notre commune ne cesse de croître et cette augmentation de la population engendre forcément plus de demandes liées à la commission de Police et tribunal de police.

Nous nous réunissons donc régulièrement afin de traiter les dossiers dans les meilleurs délais.

A la suite de l'élection complémentaire de ce début d'année, la commission JLSC a été scindée en séparant la Culture de la Jeunesse, Loisirs et Sport.

Cette commission s'occupera principalement d'assister l'association en charge de la rénovation et de la sécurisation du Château qui est un emblème de la commune. Mené par le Président de l'association, M. Christian Balet, ce projet suit son cours et a été mis à l'enquête. Actuellement, nous réceptionnons les soumissions afin d'établir un budget pour continuer la collecte de fonds. Nous espérons pouvoir débiter les travaux prochainement afin que ce bien puisse à nouveau être visité.

Prenez soin de vous et bon été.

Roger Savioz
Conseiller communal



Les bassins à Grimisuat

Définition du Larousse :

Bassin (n.m. lat. pop. *Bassinus*, réceptacle): réceptacle des eaux d'une fontaine; vasque

Fontaine (n.f. lat. pop. *Fontana*, de fons, fontis, source): petite construction de distribution d'eau comprenant une arrivée d'eau et un bassin.

Les fontaines agrémentent les places de notre village. Autrefois leur rôle était essentiel car elles constituaient un point d'eau potable, un lavoir, un abreuvoir pour le bétail ou encore un réservoir en cas d'incendie.

En Valais, si l'on excepte la grande fontaine de Sion, les autres sont sans histoires mais toutes attrayantes par leur simplicité, par la beauté de leur bassin, leur romantisme et leur emplacement.

A Grimisuat, avant 1925, l'eau potable n'était pas distribuée dans les ménages. Les gens se ravitaillaient aux bassins, alimentés par des sources jaillissantes à différents endroits de la commune. On captait cette eau et on la transportait jusqu'aux fontaines par des conduites en bois puis en fer. L'utilisation de cette eau était réglementée et contrôlée par la commune.

Sur l'ensemble des fontaines du village de Grimisuat, cinq sont alimentées à l'eau potable dont quatre en fonction.

Les bassins et fontaines ont été conçus en fonction de l'utilisation et c'est là que réside avant tout la beauté de la fontaine valaisanne dont l'eau fraîche désaltère hommes et bêtes aujourd'hui comme naguère.

David Mabillard
Responsable des travaux publics



Nos fontaines

Phytosanitaire, Rue du tunnel – Champlan	Irrigation
Crypte champlan	Eau potable - fermé
Etang de coméraz	Irrigation
Rue du golf	Eau potable en fonction 6 mois (avril-novembre)
Place Monseigneur Balet	Eau potable en fonction 6 mois (avril-novembre)
Vieux Village de Grimisuat	Irrigation - source inconnue
Sonvillaz	Eau potable - en fonction
Place de Lalé	Irrigation
Patinoire	Eau potable – en fonction – mai 2020



Bilan de M. Christian Stark

Chers citoyens, Chères citoyennes,

Voici le résumé d'une courte période, rythmée d'événements particuliers, face auxquels l'adaptation a été le mot d'ordre.

Entré en fonction le 1^{er} janvier 2020, je me suis vu attribuer le dicastère suivant :

Travaux publics

Durant les deux mois impartis, j'ai continué le suivi des travaux préablement engagés. Cette tâche m'a été retirée après élection présidentielle.

En séance du conseil, les dicastères ont été redistribués. Aujourd'hui, voici mes attributions :

Jeunesses et loisirs

Toutes les activités ont cessé en raison des mesures liées au Covid-19. Toutefois, un contact a été pris avec le club de foot afin d'évaluer les travaux nécessaires et l'implication de la commune possible.

Naturalisation

Pour ce dicastère, la procédure a été remaniée selon les critères étatiques. Le document créé inclut la culture suisse, cantonale et communale. Pour objectiver les réponses (motivations, intégration) du demandeur, des critères d'évaluation ponctuent le questionnaire. Ce dernier a été validé par la commission. Il prendra effet à la prochaine séance de naturalisation.

La salubrité

Une mise aux normes de la déchetterie est imposée par l'Etat. L'objectif est de l'assainir pour garder notre autonomie fonctionnelle. L'aide du personnel a permis de déterminer les modifications nécessaires. Le bureau d'ingénieur IG Groupe SA à Ayent a effectué l'étude des anciens plans et leur modification. Ils ont été envoyés le 28 mai 2020 pour validation.

Nous sommes en attente d'une réponse pour poursuivre les démarches.

Durant le confinement, les employés de la déchetterie ont permis le maintien d'une prestation sécurisée. A l'ordre du jour de la séance de commission, nous avons décidé de nouveaux horaires à consulter sur le site de la commune.

Le projet sur la réglementation des déchets (taxe entreprise, taxe privée) est en étude. Le projet s'appuie sur le document « financement de l'élimination des déchets urbains », sur les règlements des communes avoisinantes, sur les observations du personnel en place. Nous voulons tendre vers une politique de taxe équitable.

Pour terminer, je tiens à remercier les employés communaux, les membres des commissions pour l'accueil à mon arrivée impromptue. Je salue leur disponibilité, leur patience et leur adaptation dans cette période de crise sanitaire.

Je vous souhaite une pause estivale méritée et dans la santé.

Christian Stark
Conseiller communal

Bilan de M. Martial Aymon



Bonjour à tous et bonjour à toutes,

La période que nous traversons peut être très anxiogène. Mais, en tant que responsable des affaires sociales et du CMS pour notre commune, je peux vous promettre que nous essayons d'être le plus présent possible durant cette période. Nous facilitons l'accès aux aides pour les personnes touchées professionnellement par cette pandémie. Notre CMS a été quotidiennement sur le terrain dans des conditions plus que pénibles. En effet, le CMS du Coteau a été en première ligne et très touché par cette pandémie mais inexorablement son personnel a continué à prodiguer des soins, à aller aider les personnes pour des ménages et, avec l'aide d'une jeunesse extraordinaire, à livrer les repas chaque jour. Alors par ces quelques lignes, j'aimerais tirer un immense coup de chapeau et dire MERCI à TOUT le personnel du CMS, à son directeur M. Christophe Beney qui a su gérer, motiver et rassurer ses collaborateurs. Permettez-moi également de dire un grand MERCI aux bénévoles des différentes sociétés de nos villages pour leur engagement spontané.

Mes pensées émues vont également à nos concitoyens qui nous ont quittés suite à ce virus et à leurs familles.

Soyons patients, restons prudents et tout ira bien!

Martial Aymon
Conseiller communal

Le chargé de sécurité, c'est qui, il fait quoi ?

Mon rôle auprès de la Commune de Grimisuat, comme auprès des communes d'Ayent et d'Arbaz, est commandant du CSP l'Adret et chargé de sécurité incendie. Le CSP de l'Adret regroupe 90 pompiers issus des trois communes.

Je suis secondé dans ma tâche par trois chefs de détachement.

Pour ma fonction de chargé de sécurité, je gère essentiellement la sécurité liée au feu pour les nouvelles constructions et pour tous les bâtiments publics.

En ce mois de mars 2020, j'avais pris quelques jours de congé pour passer un week-end à la montagne, quand à 15h30, ce vendredi 13 mars le Conseil Fédéral annonce la fermeture des écoles, des crèches et de tous les bâtiments publics.

Depuis cet instant, mon téléphone a sonné sans interruption et mon cahier des charges de chargé de sécurité a évolué. Les dossiers usuels ayant drastiquement diminué suite au « confinement », je suis parti à la chasse aux informations pour nous permettre de gérer au mieux la crise du Covid-19.

Comme chacun d'entre nous, cette crise nous la croyions ailleurs, mais pas en Suisse, pas chez nous.

Un groupe de crise a été mis en place, en urgence, composé des trois présidents des communes de l'Adret, des conseillers communaux en charge de la sécurité, du chef état-major de l'Adret et de l'agent rural des communes d'Ayent et d'Arbaz. Nous sommes restés en étroite collaboration avec la police régionale des villes du centre.

Grâce à cette collaboration, nous avons pu, je pense, gérer au mieux cette crise. Pour toutes les personnes impliquées cela a été une première. Les informations qui nous parvenaient changeaient continuellement et nous avons dû tout au long de ces mois nous adapter et chaque jour prendre en compte de nouvelles informations et directives.

Avec le recul, je pense que cette crise nous a permis de nous rendre compte que grâce à cette collaboration intercommunale nous avons pu faire face plus facilement et gérer au mieux les intérêts de toute la population de notre région.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont travaillé à mes côtés, tous les employés communaux qui ont dû changer leur manière de travailler et également toute la population qui a suivi les règles imposées.

Nous avons mis en place des mesures drastiques, mais sans le suivi de toute la population elles n'auraient servi à rien.

Près de trois mois plus tard, mon téléphone sonne beaucoup moins souvent et je vais pouvoir reprendre le suivi des dossiers restés en stand-by et retrouver mon cahier des charges initial.



J'espère que cette crise n'aura pas été vaine. Elle nous a appris à gérer l'urgence, peut-être serait-il bien pour l'avenir de garder cette collaboration intercommunale qui, nous l'avons vu, permet d'être plus fort face à l'adversité d'un virus.

Christophe Balet
Chargé de sécurité

Nouveaux locaux pour la ludothèque « Ludogrim »

Pour la troisième année consécutive, Ludogrim vous accueille dans ses nouveaux locaux.

Située au sein même du nouveau bâtiment du centre scolaire de Grimisuat, la ludothèque bénéficie d'une proximité avec les familles et avec l'école. Forte d'un nouveau comité et d'une vingtaine d'années d'expérience dans la communauté, elle offre une grande palette de jeux pour tous les âges, de la maison de poupée au Cluedo en passant par des châteaux gonflables, des déguisements, des puzzles, des trottinettes...

Incontestablement présent à tous les âges, le jeu est un moyen d'apprentissage par excellence.

Béatrice Nyanguile, la nouvelle présidente, nous le présente ainsi : « Ce n'est qu'en devenant bénévole à la ludothèque, et ceci, depuis presque huit années maintenant, que j'ai compris que le jeu, quel qu'il soit, ouvre les portes d'un bon nombre d'apprentissages : dextérité, stratégie, coordination, concentration, socialisation, complicité, capacités cognitives et motrices, plaisir, etc.

Je suis convaincue qu'une grande partie de ce que les enfants peuvent apprendre passe par le jeu. »

C'est dans cette optique que la très sympathique équipe de bénévoles de la ludothèque est au service de la population et des enseignants, non seulement pour proposer la location de jeux divers à un coût modeste, mais surtout pour faire découvrir les bienfaits des activités ludiques. La ludothèque est ouverte tous les mardis et jeudis de 16h à 18h30 en période scolaire et renouvelle régulièrement jeux et jouets afin de répondre au mieux aux besoins. Pour offrir une plus grande disponibilité aux familles, elle est également ouverte le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h ainsi que tous les mardis de l'été pour la plus grande joie des petits et des grands.

Pour les amateurs de jeux de société, qu'ils soient adolescents ou adultes, Ludogrim propose des soirées jeux le premier mardi de chaque mois à 20h. La ludothèque est également à disposition des enseignants (es) pour accompagner leurs élèves dans la découverte de jeux de société, comme par exemple les jeux de coopération. Enfin, sa présence est assurée lors d'événements culturels locaux sur la place du village. Toutes ces informations sont régulièrement mises à jour sur leur tout nouveau site internet www.ludogrim.ch et sur Facebook.

Pour la santé des familles, les bénévoles respectent actuellement les mesures d'hygiène et tous les jeux sont soumis à une quarantaine de 3 jours comme recommandé par la Fédération des Ludothèques Suisses. Toute l'équipe de Ludogrim remercie tous les habitants et la Commune de Grimisuat pour leur soutien permanent et leur confiance depuis tant d'années. Elle se réjouit enfin de retrouver les familles le 7 août prochain à 15h pour un après-midi histoires et jeux près de l'étang du centre scolaire.



Ouverture de la bibliothèque

Dès le 23 juin, la bibliothèque sera ouverte aux horaires de vacances :

- Les mardis de 16h à 18h30
- Les jeudis de 16h à 20h aux conditions suivantes :



- Désinfection obligatoire des mains avant d'entrer.
- Maintien impératif des 2 mètres de distance entre les lecteurs.

Par contre :

- Le retour des documents se fera directement dans la bibliothèque, comme avant.
- Il n'y aura plus de restriction du nombre de personnes.
- Il sera à nouveau possible de rester lire, de boire un café et de travailler sur place.

Prochaines animations :

Cet été, nous aurons le plaisir de vous accueillir pour un après-midi Ludo & Biblio avec le Bibliobus-Bain de livres **le vendredi 7 août de 15h à 18h**, à l'étang du centre scolaire de Grimisuat, histoires en musique, jeux et goûter vous attendent !

Le groupe de lecture adulte se réunira à nouveau à la rentrée scolaire 2020-2021.

Les personnes intéressées peuvent s'annoncer auprès des bibliothécaires.

Nous avons fait le plein de nouveautés, entre romans et guides de balades en Valais, ou ailleurs.

Vous y trouverez certainement le livre qui vous permettra de vous évader cet été.

Lisiane Crittin

Bibliothèque/Médiathèque de Grimisuat

Comment les encaveurs de Grimisuat ont-ils traversé la crise liée au Covid-19 ?

Le ralentissement de la vie économique, l'impossibilité d'accueillir les clients, la fermeture des restaurants, l'annulation des fêtes, mariages, festivals, portes ouvertes et des présentations du millésime dans les différentes villes suisses ont affecté considérablement la vente de vin.

Les encaveurs de la commune ont fait preuve d'imagination pour atteindre leur clientèle.

En effet, certains ont proposé des cartons contenant un assortiment de vins à déguster à la maison, d'autres ont offert le port ou encore utilisé les réseaux sociaux.

Les encaveurs espèrent que la diminution de 30 % des ventes durant cette période ne soit qu'un report. Ils souhaitent que l'attrait des consommateurs pour les commerces de proximité et les circuits courts qui s'est développé durant

le confinement ne soit pas éphémère. Ils se réjouissent d'ores et déjà d'accueillir les habitants de la commune dans leur cave et de leur faire découvrir leur production.

Cave des Landes – Gilles Balet

Cave Marie-Bernard Gillioz

Cave des Places – Laurent Hug

Cave de l'Adret – Paul-Henri Roux

Cave des Bouquetins – Romain Wuilloud

Cave Jean-Claude et Vèrene Mabillard

www.cavedeslandes.com

www.mbgillioz.ch

www.laurenthug.ch

www.adret.ch

www.cavedesbouquetins.ch

www.cavemabillard.ch

